

Développement		4
Filière	Artisanat, Bois Forêt, Commerce, Économie Sociale et Solidaire, Industrie, Service, Sylver Économie et Tourisme	
Action	Aides aux prestations d'études dans un projet de développement économique	
Contexte	<p>La Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche n'est pas autonome sur le plan économique mais est plutôt un ensemble de communes périphériques dépendantes d'un pôle régional (Guéret) au large bassin d'emploi. En effet, le territoire intercommunal abrite un tissu économique composé d'un total de 287 entreprises hors exploitations agricoles, en 2016. Ceci représente 3,7% des entreprises creusoises. Le territoire concentre seulement 4,2% des emplois creusois.</p> <p>Ainsi, il est d'une part, importante d'accueillir de nouvelles entreprises et d'autre part, de soutenir les entreprises déjà présentes souhaitant se développer : agrandissement, diversification, embauche, ...</p> <p>L'aide au conseil permet d'apporter l'expertise nécessaire pour franchir des étapes stratégiques du développement d'une entreprise. Elle permet de conforter les décisions de positionnement et d'investissement des entreprises pour le développement de nouvelles stratégies ou activités, pour favoriser l'innovation et la professionnalisation des acteurs. De plus, lancer un projet de développement économique nécessite de réunir des moyens matériels et humains qui doivent être financés aux différents stades de son évolution.</p> <p>L'enjeu pour la communauté de communes est de venir en aide aux entreprises du territoire qui souhaitent se développer.</p>	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le développement économique endogène • Conforter les décisions de positionnement et d'investissement des entreprises pour la création d'activité, le développement de nouvelles stratégies ou activités 	
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • TPE • PME • Associations employeuses 	
Partenaires associés	Chambres Consulaires	
Dépenses éligibles	<p>Coûts de formation</p> <p>Coûts d'étude de marché et/ou d'étude de faisabilité qui doit aboutir à un business plan</p> <p>Une attention particulière sera apportée aux projets qui créeront de l'emploi sur le territoire.</p>	
Nature de l'aide	<p>Le taux d'intervention s'élève à 50 %, plafonné à 2 500€ d'aide ou 5 000€ si création d'emploi</p> <p>CUMUL : cf</p>	

	SA 58995 RDI- pôle d'innovation SA 58979 AFR SA 100189 PME SA 58981 Formation 1407/2013 de minimis 1408/2013 de minimis agricole
Critères d'éligibilité (*en plus de ceux cités dans le règlement général)	Lieu d'intervention : Siège social implanté sur le territoire de la communauté de communes Création d'emploi : +1 Prévision d'augmentation du CA + Evolution du Résultat Net Comptable
Documents à fournir à la demande	Formulaire Attestation de création INSEE Devis
Documents à fournir pour la réponse	RIB Devis signés / factures Etat récap des factures attesté par l'expert-comptable (à défaut : Relevés bancaires)
Dossiers attendus	Nombre de dossiers envisagés 2/an
Calendrier	Juillet 2021 → Mars 2026